



ADMINISTRATION COMMUNALE  
CLERVAUX  
B.P. 35

L-9701 CLERVAUX



Votre référence

Votre correspondance du

Notre référence  
19/1534 MA-jk

USELDANGE, le  
06.11.2019

/Concerne:

## Résultats des analyses relatives aux échantillons d'eau.

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous transmettons en annexe les résultats des analyses d'eau relatifs aux échantillons pris le **18 octobre 2019**.

Ces résultats font partie du service d'échantillonnage de la DEA dans le réseau de distribution d'eau de votre commune conformément au règlement grand-ducal du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Suite au résultat des analyses, la conclusion relative à la qualité de l'eau par rapport au règlement mentionné ci-dessus est la suivante :

- conforme pour les échantillons : **DEA / 006875 Réservoir Drauffelt (adduction)**  
**DEA / 006876 Réservoir Drauffelt (cuve)**
- non conforme pour les échantillons : **néant**

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.



(Sébastien BALBEUR, service qualité)

Annexes: - Bulletins d'analyses d'eau potable





SYNDICAT DES EAUX  
DU BARRAGE D'ESCH-SUR-SÛRE  
L-9650 ESCH-SUR-SÛRE



TELEPHONE 83 95 91-1 TELEFAX 89 90 57  
E-MAIL: [sebes@sebes.lu](mailto:sebes@sebes.lu) INTERNET: [www.sebes.lu](http://www.sebes.lu)

Esch-sur-Sûre, le 21.10.2019



**BULLETIN D'ANALYSE**  
**ECHANTILLON N°: 19-3632**

Lieu: [REC-608-02/A01][Drauffelt]adduction  
Nom de l'échantillon: DEA/00006875  
Nature de l'échantillon: Eau potable  
Nature de l'analyse: Contrôle de routine microbiologique DEA  
Demandeur: Monsieur Marc Schroeder  
DEA - Distribution des Eaux des Ardennes  
18, rue de Schandel  
L - 8707 Useldange  
Échantillonnage: Echantillonnage hors acc

Prélevé le: 18.10.2019 09:25  
Remis par: Sébastien Balbeur  
Reçu le: 18.10.2019 10:07  
Début de l'analyse: 18.10.2019  
Validation: 21.10.2019

**CARACTERES BACTERIOLOGIQUES**

Paramètre:	Méthode:	Unité:	Résultat:	RGD
Bactéries coliformes dans 100 ml (X)	Colilert-18/Quanti-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Escherichia coli dans 100 ml (X)	Colilert-18/Quanti-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Micro-organismes revivifiables par ml après 48 h à 36°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	6	≤20
Micro-organismes revivifiables par ml après 72 h à 22°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	8	≤100
Clostridium perfringens (X)	RGD du 7/10/2002	cfu/100ml	<1	0
Entérocoques intestinaux (X)	ISO 7899-2	cfu/100ml	<1	0

Lexique:  
npp = nombre le plus probable  
n.d. = non déterminable  
p.d. = pas déterminé

RGD: Règlement Grand Ducal modifié du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine  
(X) paramètre accrédité

Les résultats bactériologiques sont à interpréter selon la norme ISO 8199

<1: organismes non-détectés dans la prise d'essai analytique

1-2: organismes présents dans le volume étudié

3-9: nombre estimatif d'organismes présents dans le volume étudié

Les résultats ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure. Des renseignements supplémentaires sur les méthodes d'analyses et les incertitudes sont disponibles sur simple demande.

L'échantillonnage est réalisé selon la procédure P01 applicable au laboratoire et à ses clients.

Echantillonnage sous accréditation: échantillonnage réalisé par un membre du laboratoire.

Echantillonnage hors accréditation: échantillonnage réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu au laboratoire. Les informations concernant l'échantillon, présentes en en-tête du rapport d'analyse, ont été fournies au laboratoire par le client.

\* ISO11885: Les résultats des échantillons dont la turbidité > 1,5 FNU ne sont pas sous accréditation; les échantillons sont acidifiés à pH<2 avant analyse.

**REMARQUE**

L'échantillon ne présente aucun dépassement des valeurs paramétriques fixées par le RGD modifié du 7/10/2002.

Dr. Isabelle Kolber  
Chef de laboratoire

**Les résultats de ce bulletin ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé**  
**Ce bulletin peut être reproduit sous forme intégrale avec l'accord du laboratoire**



**SYNDICAT DES EAUX  
DU BARRAGE D'ESCH-SUR-SÛRE  
L-9650 ESCH-SUR-SÛRE**



TELEPHONE 83 95 91-1 TELEFAX 89 90 57  
E-MAIL: [sebes@sebes.lu](mailto:sebes@sebes.lu) INTERNET: [www.sebes.lu](http://www.sebes.lu)

Esch-sur-Sûre, le 21.10.2019



**BULLETIN D'ANALYSE  
ECHANTILLON N°: 19-3633**

**Lieu:** [REC-608-02/D02][Drauffelt]cuve  
**Nom de l'échantillon:** DEA/00006876

**Nature de l'échantillon:** Eau potable  
**Nature de l'analyse:** Contrôle de routine microbiologique DEA  
**Demandeur:** Monsieur Marc Schroeder  
DEA - Distribution des Eaux des Ardennes  
18, rue de Schandel  
L - 8707 Useldange

**Échantillonnage:** Echantillonnage hors acc

**Préleve le:** 18.10.2019 09:30  
**Remis par:** Sébastien Balbeur  
**Reçu le:** 18.10.2019 10:07  
**Début de l'analyse:** 18.10.2019  
**Validation:** 21.10.2019

**CARACTERES BACTERIOLOGIQUES**

Paramètre:	Méthode:	Unité:	Résultat:	RGD
Bactéries coliformes dans 100 ml (X)	Colilert-18/Quanti-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Escherichia coli dans 100 ml (X)	Colilert-18/Quanti-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Micro-organismes revivifiables par ml après 48 h à 36°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	3	≤20
Micro-organismes revivifiables par ml après 72 h à 22°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	12	≤100
Clostridium perfringens (X)	RGD du 7/10/2002	cfu/100ml	<1	0
Entérocoques intestinaux (X)	ISO 7899-2	cfu/100ml	<1	0

**Lexique:**

npp = nombre le plus probable  
n.d. = non déterminable  
p.d. = pas déterminé

RGD: Règlement Grand Ducal modifié du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine  
(x) paramètre accrédité

Les résultats bactériologiques sont à interpréter selon la norme ISO 8199

<1: organismes non-détectés dans la prise d'essai analytique

1-2: organismes présents dans le volume étudié

3-9: nombre estimatif d'organismes présents dans le volume étudié

Les résultats ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure. Des renseignements supplémentaires sur les méthodes d'analyses et les incertitudes sont disponibles sur simple demande.

L'échantillonnage est réalisé selon la procédure P01 applicable au laboratoire et à ses clients.

Echantillonnage sous accréditation : échantillonnage réalisé par un membre du laboratoire.

Echantillonnage hors accréditation : échantillonnage réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu au laboratoire. Les informations concernant l'échantillon, présentes en en-tête du rapport d'analyse, ont été fournies au laboratoire par le client.

\* ISO11865: Les résultats des échantillons dont la turbidité > 1,5 FNU ne sont pas sous accréditation ; les échantillons sont acidifiés à pH<2 avant analyse.

**REMARQUE**

L'échantillon ne présente aucun dépassement des valeurs paramétriques fixées par le RGD modifié du 7/10/2002.

Dr. Isabelle Kolber  
Chef de laboratoire

**Les résultats de ce bulletin ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé  
Ce bulletin peut être reproduit sous forme intégrale avec l'accord du laboratoire**